



ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

PROJET DE RÉSOLUTION SUR LE PROJET PARTICULIER DE CONSTRUCTION, DE MODIFICATION OU D'OCCUPATION RELATIF À L'IMMEUBLE SITUÉ AU

4890, boulevard Saint-Laurent (Théâtre Espace Go)

QUE le conseil d'arrondissement a adopté, aux termes de sa résolution CA17 25 0234 du 5 juin 2017, un projet de résolution sur le projet particulier relatif à l'immeuble situé au 4890, boulevard Saint-Laurent (théâtre Espace GO).

QUE conformément aux dispositions de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (chapitre A-19.1), ce projet de résolution sera soumis à une consultation publique le mardi 20 juin 2017, à 18 h, au 201, avenue Laurier Est, 5e étage;

QUE ce projet de résolution vise à autoriser l'agrandissement du théâtre Espace GO situé au 4890, boulevard Saint-Laurent, et ce, en dérogation aux articles 32, 121, 158.1 et 164 (taux d'implantation et usages) du *Règlement d'urbanisme de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal* (01-277).

QUE Lors de cette assemblée publique, le maire de l'arrondissement, ou tout autre membre du conseil désigné par ce dernier, expliquera ce projet de résolution ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

QUE ce projet de résolution est disponible pour consultation au bureau d'accueil situé au 201, avenue Laurier Est, rez-de-chaussée, du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h à 17 h.

Montréal, le 9 juin 2017

Le secrétaire d'arrondissement,
Me Claude Groulx